



# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE EXCEPTIONNEL COMPTE RENDU

Réf. : CR-CVS-06/2022

Date : 02/08/2022

Heure : 13H45

Lieu : salle de réunion

## Ordre du Jour :

Mise à jour des protocoles

ETAIENT PRESENTS	
COURCIER Céline	Directrice de l'établissement
WISEUR Arnaud	Médecin coordonnateur
DELCHAMBRE Catherine	Cadre de santé
PARENT Gauthier	Adjoint administratif
RIME Béatrice	Représentante des familles
VIOT Marylène	Représentante des familles
MONEUSE Noëlla	Représentante des résidents
VANDENBERGHE Anne-Marie	Représentante des résidents

## Mise à jour des protocoles

Madame COURCIER a convoqué un CVS exceptionnel suite à la modification des protocoles liés à la Covid-19 et des consignes applicables au sein de la Résidence.

L'état d'urgence décrété jusqu'au 31/07/2022 a pris fin. Cela entraîne plusieurs modifications à compter du 01/08/2022 quant aux conditions d'entrées et de visites dans l'établissement. Nous sommes désormais sur des règles de droits communs, à savoir :

1. Il n'y a plus de contrôles des pass sanitaires à l'entrée de la Résidence. Tout le monde peut donc entrer à nouveau librement dans l'établissement. Cela sous-entend également la suppression des horaires de visites, notamment à heures fixes le week-end. Nous retrouvons ainsi l'organisation d'avant crise ; tout visiteur peut donc entrer à la Résidence du lundi au dimanche de 09h00 à 20h00 (déconseillé pendant les horaires de repas).
2. Aucune information n'a été donnée quant au registre des entrées à remplir à l'arrivée des visiteurs. Mme COURCIER juge utile de continuer à le remplir afin d'informer les inscrits en cas de personnes positives (cas contacts).
3. Concernant le port du masque, Mme COURCIER et le Dr WISEUR ont décidé de maintenir le port du masque pour les visiteurs dans les espaces collectifs intérieurs. Il peut être retiré en chambre. Les professionnels ont le port du masque maintenu.
4. La campagne de rappel de vaccination est toujours en cours dans la résidence. A ce stade, 7 résidents ne veulent pas effectuer leur rappel et 2 ne sont pas vaccinés du tout. A ce jour, le rappel n'est pas obligatoire pour les agents.

Malgré l'allègement des consignes, Mme COURCIER et le Dr WISEUR appellent à la vigilance l'ensemble des visiteurs. En cas de symptômes ou contacts avérés, il est demandé un report des visites.

Un avis favorable de ce nouveau protocole a été émis par les membres présents.